



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 36

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 26 juin 2024

OBJET :

DE-24-06-1-21) CESSION DU LOCAL COMMERCIAL SIS 128 RUE
DEFRANCE

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi vingt-six juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le vendredi 14 juin 2024 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN, Mme SÉGURET, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M. TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme GAUVAIN, M. GIRARD, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON, Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. BOUKOBZA, M. LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme HAUCHEMAILLE, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN, M. POLITZER, Mme FOURNIER, M. BEUZELIN, Mme DARNAULT, Mme LIEVYN.

Absents excusés : M. BONAVENTURE (pouvoir à M. BOUKOBZA), M. CHARDON (pouvoir à Mme BOILOT), Mme SERVIAN (pouvoir à Mme TOP), M. PITAVY (pouvoir à M. BEAUFRÈRE-GOURDY), M. MICHON (pouvoir à M. LEBEAU), Mme RANIERI (pouvoir à Mme GAUVAIN), M. RIBET (pouvoir à Mme HAUCHEMAILLE).

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme KAMINSKA

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20240626-lmc1H12133H1-DE
Date de réception en Préfecture : 28/06/2024
Date de Publication : 28/06/2024

Le Conseil...

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la propriété des personnes publiques ;

Vu l'avis de la direction départementale des finances publiques en date du 12 janvier 2024 ;

Vu la décision de préemption DM-24-004 en date du 16 janvier 2024 de lots de copropriété 10 et 12 dans l'immeuble sis 128 rue DeFrance-130 rue Pasteur ;

Vu la signature de l'acte authentique en date du 18 mars 2024 ;

Vu la proposition d'acquisition du lot numéro 10, de la Foncière Centres-Villes Vivants au prix de 200 000 euros ;

Vu la décision favorable du Conseil d'administration de la foncière en date 7 mars 2024 ;

Considérant le projet de la Foncière Centres-Villes Vivants de dynamiser le quartier Est de la ville par la création d'un nouveau commerce ;

Après avis de la commission Sécurité publique, Affaires juridiques, Développement économique, Domaine du 21 juin 2024,

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE I : Décide la cession à la Foncière Centres-Villes Vivants du lot 10 de la copropriété sise dans l'immeuble sis 128 rue DeFrance-130 rue Pasteur au prix de 200 000 euros.

ARTICLE II : Autorise Madame le maire à signer les actes correspondant.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance

Signé

Le Maire

Signé